

représentations à Paris : on a répondu en donnant l'assurance la plus absolue que toute protection serait donnée aux missionnaires anglais établis dans ces localités. En effet, il y a dans la convention un article qui stipule la protection de tous les endroits consacrés au culte des missionnaires établis dans ces îles.

Le *Standard* publie dans sa seconde édition une réponse de lord Aberdeen qui varie un peu de celle que nous publions ci-dessus. D'après cette feuille, le ministre anglais se serait exprimé en ces termes :

"Le gouvernement a certainement reçu des détails qui confirment le vœu des Français d'étendre leur colonisation dans les îles Sandwich et les autres îles. Je n'apprends pas que les intérêts commerciaux ou politiques de l'Angleterre aient à souffrir des efforts des français ; au contraire, je suis d'avis que ces efforts seront avantageux et qu'ils ne le seront pas moins aux indigènes en les tirant de l'idolâtrie. [Ecoutez !] J'ai reçu l'assurance la plus positive que les Anglais, dans ces îles, recevront une protection complète."

—Le cabinet a présenté au parlement un projet de bill qui établit les conditions sous lesquelles les étrangers pourront, en se faisant naturaliser, acquérir les droits et les priviléges des sujets anglais.

—La reine d'Angleterre vient de rendre une ordonnance qui défend à tous ses sujets de fréquenter d'autres ports de la Chine que ceux de Canton, Amoy, Foo, Chang-Foo, Ningpo et Shanhao, ou d'autres que les ports au pouvoir des forces de S. M.

*Un consul Anglais emprisonné.* — Des lettres de Mobile [Alabama], annoncent que le consul anglais près cette ville, le colonel Fitzgerald, ayant insulté un juge de paix qui l'avait condamné à une amende de vingt dollars, fut arrêté par l'ordre du juge et jeté en prison avec des malfaiteurs, malgré sa résistance et ses protestations contre la violation de son caractère officiel. On offre caution pour lui, mais le juge le rejette. Cette affaire va probablement amener de nouvelles difficultés entre l'Angleterre et ce pays. *C. des E. U.*

—L'ouverture du tunnel s'est faite, samedi, à Londres. Le *Morning Post* donne une longue description de la procession d'officiers, de soldats, d'ingénieurs, d'actionnaires, qui assistaient à la célébration. On y remarquait plusieurs membres du parlement. Le cortège a parcouru la voûte précédé par la musique des Scots-fusiliers. M. Brunel, qui est français, comme on sait, a reçu de tous côtés des félicitations pour sa persévérance et son habileté à surmonter tant de dangers et de difficultés.

—Il n'y a plus eu dans le comté de Waterford aucun désordre, grâce à l'intervention du clergé catholique, qui, si souvent dans des occasions périlleuses, a contribué puissamment au maintien de la tranquillité. Grâces à lui, les mesures adoptées par le gouvernement pour le paiement de la taxe des pauvres, ont pu s'exécuter sans collision entre la population et la force armée.

#### IRLANDE.

—L'association de la révocation de l'Union a tenu à Dublin sa séance le 27 février. M. O'Connell a proposé que son 35e petit-fils, Jean O'Connell, âgé de deux jours, fût reçu comme membre de l'association. A la tête de 35 petits-enfants, je crois, dit M. O'Connell, avoir donné un excellent exemple à tous les grands-pères d'Irlande. Nos petits-enfants composeront la génération qui jouira sans doute du bienfaït de la révocation de l'Union. (On applaudit.)

—Une bonne femme, Catherine Makeseay, a vendu trois poules pour pouvoir, avec un shelling, se faire recevoir membre de l'association ; elle a été reçue à l'unanimité et de la manière la plus flatteuse.

#### ESPAGNE.

—Correspondance du *Phare de Bayonne*. — On écrit de la frontière, 16 mars :

“Zurbano continue à poursuivre avec la même vigueur les déserteurs, les contrebandiers et les volereurs. Hier, il a fait fusiller à Figueras deux de ces derniers, et on annonçait que d'autres exécutions devaient avoir lieu plus tard le même jour.

“Dernièrement, il a fait fusiller aussi quatre paysans qui s'étaient cachés dans un palier, dans l'intention de voler, à ce qu'il soupçonnait. Ils auraient été exécutés le mardi gras à Figueras, si le maire n'avait prié Zurbano de ne pas interrompre par un spectacle aussi sanglant les plaisirs auxquels la population se livrait. Ces malheureux ont, grâce à l'intervention du maire, vécu quelques heures de plus. Les prêtres avaient été appelés à la prison pour les confesser, avant même qu'ils eussent été interrogés. Ils ont été exécutés sans ombre de jugement et sans la moindre trace d'information.

Tout le monde se plaint de ce que Zurbano a, de sa propre autorité, changé le code militaire ; mais cela ne l'empêche nullement de persister dans son système arbitraire. Il est vrai qu'il a bien voulu convenir que parmi les nombreuses victimes fusillées par ses ordres dans la province de Gironne, il y a eu trois innocents, un *alcade* et deux autres qu'il avait envoyés à la mort comme complices de Félix, et qui ne l'étaient nullement. A Gironne un malheureux, nommé Lambert, qui avait reçu un individu de cette bande, fut exécuté. On lui promettait sa grâce, s'il dénonçait d'autres personnes ; cet infortuné résiste à cette offre, et on sait maintenant que si cet homme n'avait pas eu le courage de se taire, neuf personnes de plus auraient été fusillées à cette époque. Telle est la justice de Zurbano !

#### SUÈDE.

—La réforme de tempérance s'étend de plus en plus en Suède ; on peu-

même la regarder comme une réformation dans les mœurs du pays.

“Aucun peuple, dit une lettre de Stockholm, n'a été atteint de la peste de l'eau-de-vie comme la Suède ; elle menaçait de ruiner le pays. Plus de 60,000 membres se sont fait inscrire dans les sociétés de tempérance, et déjà plus de 50,000 distilleries n'existent plus. L'année passée, on a introduit considérablement moins d'eau-de-vie qu'en 1840. Dans une paroisse où il y avait 162 distilleries, il n'en existe maintenant qu'une seule. Le prince Oscar est à la tête des sociétés de tempérance. Son père, le roi Charles-Jean, et lui ont supprimé les distilleries dans leurs domaines et ont payé aux fermiers des sommes considérables pour la résiliation du bail.”

#### ETATS-UNIS.

—Nous devons constater la découverte qui vient d'être récemment faite, par M. Albert Gallatin, le vénérable et savant président de la Société historique de New-York, d'une carte géographique qui se trouvait dans la bibliothèque de M. William Jay, fils de John Jay, l'un des signataires du traité qui fut conclu à Paris en 1783. Cette carte donnerait un élément officiel, authentique, à la fameuse raie rouge tracée par Franklin sur une autre carte, dont nous avons, il y a quelque temps, raconté la trouvaille dans les archives du gouvernement français, et dont la prosse anglaise s'était emparée pour accuser Daniel Webster de s'être rendu coupable de la tricherie la plus éhontée en affirmant les droits des Etats-Unis sur le territoire contesté, alors qu'il avait par devers lui la preuve que ce territoire était anglais, et en offrant le partage de cette pomme de discorde, comme un acte de générosité américaine, alors que c'était un vol. Nous ne sachons pas qu'il eût été jusqu'ici rien répondu à ces accusations que l'on n'avait pas d'ailleurs prises très au sérieux dans ce pays, où l'on n'avait vu dans la conduite diplomatique de M. Webster qu'un *yankee trick*. Mais le hasard vient de fournir une réponse victorieuse, dit on, et qui, si elle ne disculpe le négociateur américain de l'intention de tromperie, le disculpe au moins du fait, au point de le rendre de sirop dupe. Cette réponse, c'est la carte exhumée de la succession de John Jay. Elle a été produite solennellement dans une séance de la Société historique à laquelle avait été appelé David Webster. M. Gallatin, dans une dissertation fort remarquable, a développé l'origine, le caractère et les conséquences de cette vieillerie géographique. Il a démontré qu'elle se trouvait entre les mains des signataires du traité de 1783, et que c'était sur elle qu'avaient été naturellement tracées les frontières anglo-américaines du nord ouest, vaguement définies dans la phraséologie obscure de ce traité. Or, il se trouve que la ligne, dessinée à la main sur la carte, correspond exactement avec les limites réclamées dès l'origine par les Etats-Unis, et en deçà desquelles a énormément reculé M. Webster dans ses concessions à lord Ashburton. Ainsi comme nous le disions, M. Webster alors qu'il riait à parti lui sans doute en croyant dupier son adversaire, se dupait lui-même. Mais il n'est pas homme à se trouver humilié et embarrassé d'une aussi mince méaventure, et dans un discours plein d'habileté et d'éloquence, il a réussi à convaincre son nombreux et brillant auditoire que tout était pour le mieux dans le meilleur des traités possibles. — [*Courrier des Etats-Unis.*]

## FOI ET BARBARIE.

### CHAPITRE II.

La comtesse, réveillée en sursaut, se leva précipitamment, la mort dans l'âme, et ouvrant la porte :

—Qu'y a-t-il ? Seigneur Jésus ! Mon mari va-t-il plus mal ? Oh ! pourquoi l'ai-je quitté ?

—Calmez-vous, calmez-vous, dit Arthur en faisant entrer l'homme d'armes qui le suivait et en fermant la porte, vous n'avez plus à vous inquiéter sur votre mari.

—Bonté divine ! le breuvage a-t-il enfin triomphé du mal ? Le comte serait-il mieux ?...

—Toujours le breuvage ! murmura le baron en baissant la tête. Oui, Madame, reprit-il en relevant la voix, le comte est mieux..... beaucoup mieux..... puisqu'il est délivré des amertumes de ce monde.....

—Vous dites ?...

—Mon..... votre mari est mort, Madame.

—Malheureuse ! Oh ! malheureuse !

Et sur ce cri, la comtesse demeura quelques instants immobile, la tête dans ses mains, comme pétrifiée dans sa douleur. Bientôt les sanglots les plus déchirants s'échappent de sa poitrine et elle s'écrie :

—Je veux le voir ! Arthur, mon frère, conduisez-moi ; je veux le voir encore une fois. Ah ! si du moins je ne l'avais pas quitté, j'aurais recueilli sa dernière bénédiction, réjoui son dernier regard, reçu ses adieux et son dernier soupir..... Je veux le voir, prier à ses pieds, et moi-même l'ensevelir de mes mains.....

—Maître Ambroise vous ordonne le repos, Madame !

—Ne pensez pas à moi, Arthur ; ne craignez rien ; le revoir encore sera pour moi une consolation. Je vous promets d'être calme et résignée : à peine entendrez-vous mes pleurs.

—Brisons là, Madame, répondit Arthur avec l'impatience d'un homme qui craint de s'attendrir ; nous avons une affaire plus grave à traiter ensemble.

La comtesse demeura glacée d'épouvante ; car elle ne pouvait comprendre l'étrange brusquerie de ces paroles.

—Votre mari est mort, reprit Arthur, c'était mon frère : Eh bien ! j'entends